

Mis en ligne le 17 juillet 2023

**ARRETE MUNICIPAL N°13030 DU 13 JUILLET 2023**

**Le Maire de Larmor-Plage,**

**OBJET :**

Dégazage d'une cuve à fioul

10 rue des châteaux

Le mercredi 09 aout 2023

- Vu les articles L. 2211-1 et suivants, du Code Général des Collectivités Territoriales,

- Vu le Code de la Route,

- Vu la demande faite par SARP OUEST-La vraie croix-56270 PLOEMEUR

- Considérant que pour des motifs de sécurité publique et pour permettre le stationnement d'un camion, il importe de condamner une partie de la voie de circulation.

**ARRÊTE**

**ARTICLE 1** : Le mercredi 09 aout 2023 à partir de 08h00 jusqu'à 18h00, il importe de condamner une voie de circulation à hauteur du n°10 rue des châteaux pour permettre le stationnement d'un camion . De plus le camion grue sera autorisé à empiéter sur la chaussée.

**ARTICLE 2** : Les panneaux de signalisation seront mis en place 48h00 avant la date d'intervention par la Police Municipale.

**ARTICLE 3** : La signalisation temporaire, lestée ou fixée, doit résister à des rafales de vent jusqu'à 90 Km/h.

**ARTICLE 4** : Madame La Directrice Général des Services, la Police Municipale, Madame la Commissaire de Police de LORIENT et tous les agents de la force publique, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

**LE MAIRE,**

**Patrice VALTON**

